

Les subsides

[Traduction]

M. Alex Patterson (Fraser Valley-Est): Madame l'Orateur, en intervenant aujourd'hui dans le débat je me rappelle les nombreux avertissements que mon chef et d'autres députés de mon parti ont donnés au gouvernement ces deux dernières années à propos du problème qu'affronte le Canada dans le domaine du logement. On a donné au gouvernement des avertissements précis à savoir qu'à moins de mesures énergiques visant à stimuler l'activité dans le domaine du logement, on assisterait à une grave diminution des mises en chantier et à une autre hausse des loyers qui grimpent déjà en flèche de même qu'à une aggravation de la situation de crise dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui dans tout le pays.

On semble avoir fait fi de tous nos avertissements; on a ri de nos suggestions, on les a étouffées sous les huées; le gouvernement a continué de nier l'existence de la crise; il a enfoui sa tête dans le sable proverbial quant à la possibilité d'un ralentissement dans les mises en chantier. A maintes reprises, le ministre a déclaré «Nous nous en occupons» pour ajouter ensuite «Voyez ce que nous faisons». C'est même caractéristique de nos discours à la Chambre cet après-midi. Il a mentionné les divers programmes mis en œuvre par son ministère: le programme d'aide à l'acquisition d'une maison, le régime enregistré d'épargne-logement et ainsi de suite. Mais, malgré son bel optimisme et sa fierté à l'égard de ces divers programmes, le nombre des mises en chantier continue de diminuer.

J'aimerais citer un extrait d'un communiqué de la Société centrale d'hypothèques et de logement, daté du 8 avril 1975, qui se lit en partie comme suit:

Le nombre des mises en chantier, en mars, compte tenu des variations saisonnières, était de 138,000 pour l'ensemble du Canada, d'après les chiffres provisoires. De fait, il était dans les milieux urbains, de 6,165, accusant une baisse de 54 p. 100 par rapport au mois de mars 1974, où 13,291 logements furent mis en chantier. Les mises en chantier dans le premier trimestre de 1975, atteignaient les 18,271, marquant une baisse de 49 p. 100 comparativement à 35,826 pour la période correspondante en 1974.

J'aimerais faire quelques observations sur la situation du logement, non du point de vue du logement lui-même—bien que j'admette qu'il a atteint un point critique—mais du point de vue de ses répercussions sur les industries connexes dans ma propre province de la Colombie-Britannique.

● (1530)

Permettez-moi de dire, pour commencer, que, dans la province, la situation est critique. C'est en partie dû au fait que la Colombie-Britannique a la croissance de population la plus élevée du Canada. Si vous ajoutez à cela la diminution considérable du nombre des mises en chantier au cours de l'an dernier, les conséquences pour les résidents de la Colombie-Britannique sont évidentes. En 1974, par exemple, la population est passée à 2.4 millions, ce qui représente une augmentation de 3.5 p. 100 par rapport à l'année précédente et deux fois plus que l'augmentation moyenne de l'ensemble du Canada. C'est le pourcentage le plus élevé depuis 1967 et, en chiffres absolus, l'augmentation la plus importante de la dernière décennie. La situation, envisagée de ce point de vue, nous montre les graves effets de la crise actuelle du logement sur l'économie de la Colombie-Britannique et, plus largement, sur l'ensemble de l'économie du Canada.

L'afflux continu en Colombie-Britannique de résidents venus de toutes les régions du Canada et la diminution du nombre de mises en chantier provoquent d'énormes contraintes dans l'industrie du logement: en

Colombie-Britannique, à cause de la demande d'une population toujours croissante, le taux de vacance est nul.

Permettez-moi de citer quelques faits qui souligneront l'importance, pour la Colombie-Britannique, de la forêt ainsi que des industries de l'abattage et du sciage. La Colombie-Britannique compte moins de 2 p. 100 de la surface boisée du Canada, pourtant elle fournit environ 25 p. 100 du bois coupé au Canada. Les industries forestières en 1972 ont été à l'origine d'environ 20 p. 100, soit un-cinquième de toutes les exportations canadiennes. Dans le secteur de l'abattage, environ 47 p. 100 de la production totale canadienne vient de la Colombie-Britannique. Il en est de même de la plus grande partie du contre-plaqué de bois tendre fabriqué au Canada. Permettez-moi de rapprocher certains de ces faits de la diminution du nombre des mises en chantier pour montrer la conséquence de la crise du logement sur cette très importante industrie. Je voudrais mentionner le bilan annuel pour 1974 de l'activité économique de la Colombie-Britannique.

L'industrie forestière a connu un déclin important après trois ans successifs d'expansion de ses marchés et de bons prix. L'instabilité de la demande de produits du bois a commencé au premier trimestre de 1974 et la diminution des prix est devenue sensible à la fin du deuxième trimestre. La diminution de la demande pour le bois d'œuvre et les contre-plaqués a nécessité certaines réductions et des mises à pied dans l'industrie du bois au cours du dernier trimestre. Quelle a été l'explication fournie pour la forte diminution enregistrée dans le bois d'œuvre en 1974? On a dit que c'était à cause du ralentissement du côté des mises en chantier.

Le résumé poursuit ainsi:

On ne prévoit aucune amélioration importante des conditions du marché avant le milieu de 1975, même si on prenait sur-le-champ des mesures énergétiques pour relancer la construction domiciliaire.

Je voudrais faire part de la gravité de la situation engendrée par la baisse continue du nombre de mises en chantier au Canada. La quantité de bois d'œuvre mesuré en Colombie-Britannique a diminué de 21 p. 100 en 1974 par rapport à l'année précédente, à cause du ralentissement de la construction domiciliaire.

Je pourrais exposer la situation des divers secteurs de l'industrie du bois d'œuvre en Colombie-Britannique pour souligner d'une autre façon comment la lamentable situation du logement affecte cette province, mais vu que le temps me manque et parce que d'autres députés veulent prendre la parole, je vais sauter certaines questions et en abrégé d'autres que je comptais pouvoir exposer plus en détail.

La Colombie-Britannique a été capable de gérer son industrie forestière de façon à fournir de l'emploi à ses citoyens à la fois dans le secteur primaire et dans le secteur de la fabrication et de la transformation. Mais cette industrie dont j'ai essayé de faire ressortir l'importance est aussi étroitement liée à l'industrie de la construction domiciliaire au Canada. L'an dernier a été extrêmement difficile à cause des politiques ineptes adoptées par le gouvernement fédéral.

Je ne sais plus combien de fois j'ai entendu le ministre et d'autres de ses collègues affirmer que les Canadiens étaient bien logés. On l'a répété à maintes reprises. Il faudra autre chose que le langage fleuri du ministre chargé du logement, ou de l'un ou l'autre de ses partisans d'en face, pour nous convaincre, car il suffit de se déplacer au pays pour constater la gravité de la situation de l'habitation qui affecte d'ailleurs toutes les catégories de logement.